



Guyancourt-Aubevoye

1 Avenue du Golf
78288 Guyancourt Cedex
API TCR LOG 0 60

☎ 01 30 03 22 93 (Guyan.) 02 32 77 63 09 (Aube.)

☎ 06 08 24 23 15 (Guyan.) 06 82 45 48 18 (Aube.)

☎ 01 30 03 22 94 (Guyan.) 02 32 77 61 45 (Aube.)

E.mail : tcg.sud@freesurf.fr

Le 10 Juillet 2002 – numéro 12

BONNES VACANCES “ 2003 ”

Voilà, c'est fait, la bande des quatre a encore frappé. CFDT, CGC, FO et CFTC ont signé l'accord sur les congés. Mais que s'est-il passé ?

Nous avons assisté à une pitoyable pièce de théâtre.

1^{er} acte :

14/05/02 première réunion.

Voilà comment deux organisations (FO et CGC) réagissent sur la tenue de cette réunion :

*“ Précisons que **FO n'était pas demandeur de cette négociation** en centrale car des accords locaux ou usages existent déjà dans certains établissements (notamment au TCR).*

*Il a fallu **qu'une organisation syndicale**, qui se démantèle au fil des années, pousse l'absurdité jusqu'à demander la négociation d'un accord laissant **le champ libre à la direction générale** (qui a sauté sur l'occasion) pour revoir des dispositions actuelles favorables au personnel, en s'appuyant sur les textes en vigueur. Le danger est là ! ”* (extrait d'un tract FO)

“ La CFE-CGC regrette sincèrement que la CFDT ne soit pas à nos côtés. Par colère, bien compréhensible, elle a abandonné prématurément le combat, alors qu'elle avait souhaité un accord pour clarifier la prise des congés chez Renault.

La CFE-CGC espère fortement que la CFDT nous rejoindra sur l'essentiel de l'accord central, ce qui, en cas de signature si les avancées le permettent, donnera plus de force pour obtenir une bonne application et surtout renforcera le rôle des syndicats dans les négociations locales. ” (extrait d'un tract CFE-CGC)

2^{ème} acte :

03/06/02 deuxième réunion.

A la demande d'une majorité d'organisations syndicales, la direction de Renault accepte à titre exceptionnel un complément à la négociation sur les congés.

Dénouement :

Dans un tract du 11 juin 2002 de la CFE-CGC :

« Un accord congés devenu acceptable.

Les avancées réalisées au cours de la dernière négociation du lundi 3 juin permettaient de dégager un avis positif sur le projet d'accord relatif aux congés.

La CFE.CGC avec FO et CFTC avaient demandé par lettre du 28 mai la poursuite de la négociation car les 3 organisations syndicales estimaient que le projet de la direction comportait un certain nombre de lacunes contraignantes pour les salariés. La CFDT avait approuvé cette initiative tandis que la CGT prenant ses rêves pour la réalité claironnait que c'était grâce à elle.....La direction a donc répondu positivement aux 3 organisations et le dialogue a pu reprendre, modifier véritablement le projet et aboutir le lundi 3 juin. Puis, après quelques jours de réflexion, l'accord a été signé par la CFDT, la CFTC, FO et la CFE-CGC. »

Le metteur en scène (la direction Renault) et les acteurs (CGC-FO-CFTC-CFDT) ont bien accompli leur travail.

Le résultat est probant !

- fermeture de fin d'année avec prise de toute ou partie de la 5^{ème} semaine de congés
- restriction de la période de prise de congés – 15 Juillet/premier dimanche de Septembre - pour accord local du 1^{er} Juillet au 15 Septembre, alors que jusqu'ici la période s'étalait entre Juin et Septembre.

C'est cela la restriction des libertés !

Le metteur en scène (la direction Renault) pour stimuler les acteurs (CGC-FO-CFTC-CFDT) leur octroie un compteur temps.

Ce qui est extraordinaire c'est que cette revendication qui existe depuis des années n'était pas possible vu le logiciel de la paye. Miracle ! D'un seul coup cela est possible. Ce qui nous pousse à croire que cet accord était dans les cartons de la direction depuis un certain temps.

Une fois de plus c'est une restriction de nos acquis.

Et cela n'est pas terminé, la CGC annonce la couleur :

“ Cet appel n'est pas innocent.

Si nous ne sommes pas ensemble, la direction profitera de cette déchirure syndicale. C'est le moment où jamais de démontrer une fois de plus , comme lors de la négociations des 35 heures, qu'au delà de nos différences d'appréciation, nous savons nous unir dans le seul intérêt des salariés. La CFDT avait souhaité un accord sur les congés, la CFE-CGC a joué le jeu et est rentrée pleinement dans la négociation.

Si les 4 principales organisations syndicales de Renault CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO se battent ensemble, nous serons plus forts et nul doute que les salariés en sortiront gagnants et pourront être assurés d'une unité syndicale indispensable.

Cette déclaration publique de la CFE-CGC Renault marque l'importance que nous attachons aux problèmes relationnels entre organisations syndicales responsables et respectueuses. La CFE-CGC est intimement persuadée que les mois futurs nécessiteront sur les grands dossiers sociaux une unité des 4 syndicats au niveau national, mais aussi chez Renault. Beaucoup de problèmes sont devant nous.

Ensemble, nous trouverons le courage et la réaction efficace pour prendre le train de l'avenir. Les salariés méritent que nos quatre organisations syndicales, sans abandonner leurs spécificités, se concertent plus sur tous les grands dossiers et fassent bloc face à l'arbitraire et l'intolérance. ”
(extrait d'un tract CFE-CGC)

Nous dénonçons et dénoncerons toujours la politique de « signatures systématiques » de certains syndicats.

Pour SUD négocier à froid sans rapport de force à pour conséquence de favoriser les patrons et c'est encore le cas.

Aujourd'hui les salariés ont le choix entre :

- accepter la suppression de tous les acquis sociaux que les gouvernements font passer en se servant du Medef puis des organisations syndicales réformistes
- refuser ces remises en cause en aidant les syndicats qui s'opposent à ce démantèlement et qui veulent au contraire développer les acquis.

SUD est et sera toujours en première ligne pour vos revendications. SUD n'est pas pour accompagner les transformations de l'entreprise si elles vont à l'encontre des intérêts des salariés.

Un syndicat sans salariés c'est une voiture sans carburant. SYNDIQUEZ-VOUS.

BONNES VACANCES 2002

« Lucidité, courage, espoir ; placer l'homme au centre de nos projets ; nouvel humanisme ; gouverner pour tous ; exigence républicaine » les lieux communs ne manquaient pas le discours du Premier Ministre . Ces banalités rassurantes ne peuvent cependant masquer l'annonce de mesures qui, si elles voyaient le jour, constitueraient des régressions sociales d'ampleur.

Concernant les retraites , l'alibi démographique est de nouveau avancé pour justifier des transformations importantes du système. Le Premier Ministre n'assure plus le maintien actuel des pensions par rapport aux salaires, seul « un bon revenu à tous les retraités » est évoqué. C'est l'annonce de la baisse programmée du niveau des pensions, chaque régime de retraite étant attaqué selon « un traitement spécifique ». Le développement de la capitalisation est annoncé alors que la faillite boursière et les difficultés actuelles des systèmes anglo-saxons auraient dû amener à exclure une telle solution. Au nom de la liberté de choix, c'est la retraite à 60 ans qui est, de fait, remise en cause, même si le Premier Ministre prend soin d'indiquer le contraire. Devant la baisse de leur retraite, quelle liberté auront les salariés de partir à 60 ans ? Pour avoir une retraite décente, ils seront obligés de continuer de travailler.

Une « nouvelle gouvernance du système » de santé est annoncée. S'agit-il, avec l'annonce d'une « régionalisation accrue », de démanteler la sécurité sociale ? De plus, alors que l'hôpital public est en déshérence, rien n'est dit sur les moyens à mettre à sa disposition. L'annonce d'un plan « Hôpital 2007 » sans contenu, n'est pas de nature à rassurer, ce d'autant plus que l'accent est mis sur « l'augmentation trop rapide des dépenses de santé qui n'ont pas empêché le gouvernement de faire passer la consultation médicale à 20 euros.

Alors que le mot « concertation » revient plusieurs fois dans le discours, celle-ci ne sera pas visiblement employée pour la réforme de l'administration puisque le gouvernement entend légiférer par ordonnances. La pratique du coup de force sera donc mise en oeuvre pour imposer des mesures dont la philosophie est inspirée des pratiques managériales du secteur privé dont les conséquences

désastreuses sur les conditions de vie et de travail des salariés ne sont plus à démontrer. De plus l'annonce de la nécessité d'un « service garanti » laisse planer le doute sur une remise en cause du droit de grève. Enfin, des coupes sombres sont annoncées dans les effectifs de la fonction publique puisque « tous les emplois ne seront pas systématiquement remplacés ».

Le Premier Ministre reprend les lieux communs de la pensée libérale en matière de baisse d'impôts et de charges dont l'injustice sociale et le peu d'efficacité économique sont pourtant patents. Comment « créer les conditions d'une croissance forte et durable » alors même que sa condition première, la progression du pouvoir d'achat des salariés n'est même pas évoquée ? L'objectif du plein emploi pourtant réaffirmé ne peut qu'apparaître comme une clause de style.

De nouvelles privatisations des services publics sont annoncées, en particulier à EDF/GDF. Le gouvernement ne tire aucun bilan de l'expérience du secteur des télécommunications et de l'aventure de France Télécom qui a abouti au fiasco économique et social actuel. Il est assez piquant de voir que l'argumentation employée à cet effet est la même que celle du précédent gouvernement.

L'importance du dialogue social annoncé par le Premier Ministre s'accompagne d'annonces inquiétantes. Reprenant les termes mêmes du Medef, il indique que la simplification de notre code du travail est nécessaire. On peut craindre le pire pour les droits des salariés. De plus, l'autonomie des partenaires sociaux « pour définir par voie d'accord les règles qui déterminent les relations au travail » laissent entendre une possible remise en cause du principe de faveur clef de voûte du code du travail actuel. Cet éventuel renversement de la hiérarchie des normes privilégiant l'accord d'entreprise serait lourd de régressions sociales, ce d'autant plus que le principe de l'accord majoritaire n'est même pas évoqué.

Une telle politique ne vise pas à « gouverner pour tous ». Il s'agit clairement d'une politique au service du patronat et des couches les plus riches de la population et marquée par la tentation sécuritaire. Face à de telles orientations, il s'agit pour le mouvement syndical et plus largement pour le mouvement social de construire les rapports de force nécessaires pour mettre en échec la régression sociale annoncée et gagner sur ses revendications.

QUESTIONS DP de Mai :

Avec la SAVAC, t'arrives en vrac !

A tous les problèmes de transports liés à la SAVAC évoqués en DP, Mme Fouillade a dit qu'elle ne répondrait plus, parce qu'elle en avait assez. Voilà le niveau de responsabilité et de dialogue social de nos dirigeants.

**MALGRE CES NOMBREUSES TRACASSERIES NOUS VOUS
SOUHAITONS A TOUS DE « BONNES VACANCES 2002 »**

Avant de partir en congés « payés » :

Si vous souhaitez « parrainer » la liste présentée par l'Union Syndicale SUD du Groupe Renault pour les élections au conseil d'administration Renault, contactez un de vos élus SUD.